

Renaud DUTREIL donne à l'APCE ses nouveaux objectifs dans le cadre du plan stratégique à trois ans

1. La création d'entreprises : un nouvel essor depuis 2002 (cf. courbe)

Renaud DUTREIL, à l'origine de la Loi pour l'initiative économique de 2003, et de la Loi en faveur des PME de 2005, se félicite du succès des mesures prises par le gouvernement depuis 2002 pour restaurer l'envie d'entreprendre.

La France est passée de 175 000 créations d'entreprises annuelles dans les années 1990 et jusqu'en 2002 à 225 000 création en 2005, niveau jamais atteint auparavant. La tendance à fin février est encore plus encourageante, avec 229 000 créations sur les 12 derniers mois. L'objectif ambitieux fixé en 2002 de créer 1 million d'entreprises en 5 ans sera donc atteint et même dépassé.

La Banque Mondiale, dans un rapport de 2005 comparant 145 pays, a salué la France comme étant le pays ayant fait le plus pour la création d'entreprises. Elle classe à présent la France parmi les 10 pays où il est le plus facile de créer une entreprise.

2. L'APCE aujourd'hui : information des créateurs et appui aux réseaux

L'APCE donne une information exhaustive sur la création d'entreprise à travers son site internet, dispense des formations aux réseaux d'accompagnement, édite des guides thématiques sur la création d'entreprise, analyse les chiffres et les tendances de la création d'entreprise, et participe largement à la promotion de l'esprit d'entreprendre.

Elle reçoit 10 millions de visites annuelles sur son site (3 millions de visiteurs distincts), diffuse sa lettre bimensuelle à 70 000 abonnés, dispense 9 000 heures de créations pour les réseaux d'accompagnement, et a édité 550 analyses et documents statistiques thématiques.

3. Renaud DUTREIL donne à l'APCE de nouveaux objectifs, dans le cadre de son plan stratégique

Elargir la base d'expertise de l'APCE à la reprise et à la transmission d'entreprises : une rubrique « reprise-transmission » sera mise en ligne dès cet été, en lien avec Oséo. L'objectif est de renseigner efficacement 1 million d'internautes au 2^e semestre 2006.

Sensibiliser les jeunes à l'esprit d'entreprise, en développant les coopérations avec le ministère de l'Education Nationale. A travers un nouveau programme de l'Observatoire des pratiques pédagogiques en entrepreneuriat (OPPE), créer club de 1000 enseignants référents à horizon 2007.

Rendre plus ciblées les informations apportées aux créateurs et repreneurs, en développant progressivement l'interactivité du site :

- dès juin 2006, un blog des créateurs permettra l'échange des conseils et bonnes pratiques
- en décembre 2006, l'ergonomie de site aura été entièrement repensée autour d'un outil de recherche spécialisé permettant de faire du site le portail intelligent de l'ensemble des informations sur la création et la reprise d'entreprise
- fin 2007, le site interactif personnalisé aidant les créateurs à préparer et à suivre leurs projets en lien avec les réseaux de la création sera mis en ligne. Il devra d'assister et d'orienter 100 000 créateurs chaque année.

Développer et coordonner l'appui aux réseaux de la création :

- constituer une plate-forme de coordination des réseaux, et mettre en place des journées de rencontre et d'échange des acteurs locaux de la création d'entreprise dès la fin 2006
- développer les programmes de formation pour les réseaux et obtenir en 2007 la certification qualité ISO ou AFNOR